

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

### CIRCULAIRE

du

**département politique fédéral aux gouvernements cantonaux  
concernant les subsides alloués, en 1952, aux œuvres suisses  
de bienfaisance et aux asiles et hôpitaux internationaux  
à l'étranger**

(Du 31 janvier 1953)

Monsieur le Président et Messieurs,

Comme les années précédentes, nous avons l'honneur de vous adresser notre rapport sur l'activité exercée par les sociétés de bienfaisance et les homes suisses, ainsi que par les asiles et hôpitaux internationaux en faveur des ressortissants suisses nécessiteux à l'étranger. Nous y ajoutons quelques précisions sur les subventions versées à ces institutions.

Pour les buts à atteindre, les crédits suivants ont été mis à notre disposition :

	1951	1952
Par la Confédération . . . . .	45 000 fr.	45 000 fr.
Par les cantons . . . . .	31 650 »	31 450 »
Total	76 650 fr.	76 450 fr.

Sur ces crédits, il a été versé :

Aux sociétés suisses de bienfaisance . . . .	53 375 fr.	54 825 fr.
Aux homes suisses . . . . .	12 250 »	11 300 »
Aux asiles et hôpitaux internationaux . . .	11 025 »	10 325 »
Total	76 650 fr.	76 450 fr.

Malheureusement, les crédits disponibles ne permirent pas, cette année encore, de donner entièrement satisfaction à toutes les demandes de subsides qui nous furent adressées par les institutions de bienfaisance. Les sociétés suisses de secours, en Allemagne et en Autriche notamment, sollicitèrent une augmentation de leurs subsides, eu égard au nombre croissant de compatriotes âgés, sans travail ou infirmes. Ces sociétés ne

**Dodis**



disposent pas des ressources qui leur seraient nécessaires pour pouvoir assister régulièrement ces compatriotes; de plus, le capital de ces institutions s'amenuise sans cesse. Nous avons donc dû tenir compte de cet état de chose. En revanche, nous nous sommes vus dans l'obligation, là où c'était possible, de réduire le montant de l'allocation à d'autres sociétés.

Dans la présente statistique, nous avons procédé à une simplification. Les indications fournies jusqu'ici sur la fortune des sociétés et des homes ne sont plus mentionnées. Il est en effet impossible, étant donnés les changements importants et fréquents des cours, de donner dans la statistique une image exacte de la valeur de ces fortunes. Il est évident que, comme par le passé, nous tiendrons néanmoins compte de la situation financière de chaque institution de bienfaisance pour l'attribution des subsides. En outre, nous sommes volontiers disposés, sur demande, à vous fournir des renseignements relatifs à la situation financière de l'une ou de l'autre de ces œuvres. Pour les raisons susindiquées également, les montants des secours versés par les institutions en question ne sont indiqués que dans la monnaie des différents pays.

Nous tenons, enfin, à vous exprimer notre reconnaissance pour les subsides que vous avez bien voulu nous accorder en 1952. Eu égard à la situation financière précaire d'un grand nombre de sociétés et homes suisses, nous espérons pouvoir compter, pour l'année 1953 également, sur votre compréhension et votre aide précieuse envers notre œuvre de secours en faveur de nos compatriotes nécessiteux à l'étranger.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Berne, le 31 janvier 1952.

*Département politique fédéral :*

**Max Petitpierre**

*Annexe :* 1 liste.

---

*Subsides des cantons aux sociétés de bienfaisance et homes suisses,  
ainsi qu'aux hôpitaux internationaux à l'étranger*

	1951	1952
	fr.	fr.
Zurich . . . . .	6 900	6 900
Berne . . . . .	4 000	4 000
Lucerne . . . . .	500	700
Uri . . . . .	200	200
Schwyz . . . . .	500	500
Unterwald-le-Haut . . . . .	250	250
Unterwald-le-Bas . . . . .	200	200
Glaris . . . . .	800	800
Zoug . . . . .	250	250
Fribourg . . . . .	600	700
Soleure . . . . .	1 000	1 000
Bâle-Ville . . . . .	2 000	2 000
Bâle-Campagne . . . . .	1 000	1 000
Schaffhouse . . . . .	700	700
Appenzell Rh.-Ext. . . . .	700	700
Appenzell Rh.-Int. . . . .	150	150
Saint-Gall . . . . .	2 500	2 500
Grisons . . . . .	1 000	1 000
Argovie . . . . .	2 400	2 400
Thurgovie . . . . .	1 200	1 200
Tessin . . . . .	1 500	1 000
Vaud . . . . .	1 500	1 500
Valais . . . . .	300	300
Neuchâtel . . . . .	1 000	1 000
Genève . . . . .	500	500
	<hr/>	<hr/>
Total	31 650	31 450

*Renseignements sur les sociétés suisses de bienfaisance*

	Exercices	
	1950/51	1951/52
Nombre des sociétés ayant remis leurs décomptes	157	151
Nombre des sociétés ayant renoncé à un subside	89	87
Nombre des sociétés n'ayant pas remis de décompte . . . . .	5	9
Nombre des sociétés subventionnées d'après leurs décomptes . . . . .	63	64
Total des subventions fédérales et cantonales accordées à ces œuvres . . . . .	53 375 fr.	54 825 fr.

(Les sociétés suisses de bienfaisance à Bône-Philippeville (Algérie) et Djakarta (Indonésie) figurent pour la première fois sur la liste; les sociétés suisses de bienfaisance de Göppingen (Allemagne) et Jérusalem (Palestine), qui ont suspendu leur activité, n'y figurent plus.)

*Renseignements sur les homes suisses*

	Exercices	
	1950/51	1951/52
Nombre de ces institutions ayant remis leurs décomptes . . . . .	8	8
Nombre des homes subventionnés . . . . .	5	5
Total des subventions fédérales et cantonales accordées aux homes . . . . .	12 250 fr.	11 300 fr.

*Renseignements sur les asiles et hôpitaux internationaux*

	Exercices	
	1950/51	1951/52
Nombre de ces institutions ayant remis leurs décomptes . . . . .	16	16
Nombre des asiles et hôpitaux subventionnés . . . . .	16	15
Total des subventions fédérales et cantonales accordées à ces œuvres . . . . .	11 025 fr.	10 325 fr.

*Données statistiques, par pays, concernant les sociétés de bienfaisance  
et homes suisses à l'étranger*

PAYS	Suisses établis ( <sup>1</sup> )	Nombre des œuvres	Secours accordés		Subventions cantonales et fédérales accordées en 1952
			Monnaie	Montant	
<i>I. Europe</i>					
Belgique (Europe) . . . . .	4 794	4	Fr. b.	123 840	3 200
» (Congo) . . . . .	589	1	—	—	—
Danemark . . . . .	497	1	Kr.	3 303	475
Allemagne . . . . .	16 585	26	DM.	29 801	11 100
Finlande . . . . .	286	1	Fmk.	3 000	100
France (Europe) . . . . .	57 948	32	Fr. fr.	11 669 206	28 250
» (Afrique) . . . . .	3 467	8	»	692 654	750
Grèce. . . . .	246	1	Fr. s.	1 483	—
Grande-Bretagne (Europe)	11 342	6	£	5 482	7 500
» (Afrique)	642	2	£	257	—
» (Asie) . . . . .	125	1	—	—	—
Italie . . . . .	12 345	9	Lit.	9 772 567	5 400
Luxembourg . . . . .	224	1	Fr. Lux.	2 796	100
Pays-Bas . . . . .	1 507	1	Fl. hol.	2 254	—
Autriche . . . . .	2 860	3	S.	97 435	3 200
Portugal (Europe) . . . . .	368	2	Esc.	12 878	—
» (Afrique) . . . . .	161	1	»	9 000	—
Suède . . . . .	1 372	1	Kr.	2 773	—
Espagne . . . . .	2 791	6	Ptas.	75 712	400
Trieste . . . . .	198	1	Lit.	180 075	850
<i>II. Amérique</i>					
Canada . . . . .	4 480	2	\$ can.	437	800
Etats-Unis . . . . .	18 722	12	\$ USA	20 762	—
Cuba . . . . .	138	1	\$ cub.	35	—
Guatémala . . . . .	200	1	—	—	—
Mexique . . . . .	482	1	\$ mex.	3 800	—
Salvador . . . . .	133	1	Col.	1 596	—
Argentine . . . . .	9 009	6	\$ m/n	79 139	450
Bolivie . . . . .	156	1	Bs.	6 525	—
Brésil . . . . .	4 734	5	Cruz.	399 181	—
Chili . . . . .	1 246	4	Pes. chil.	295 652	1 500
Colombie . . . . .	751	1	\$ col.	3 560	450
Paraguay . . . . .	269	1	—	—	—
Pérou . . . . .	838	1	soles	26 258	—
Uruguay . . . . .	443	1	\$ ur.	1 244	400
Vénézuéla . . . . .	982	1	Bol.	2 756	—
<i>III. Asie</i>					
Ceylan . . . . .	58	1	—	—	—
Inde . . . . .	620	2	Rup.	257	—
Indonésie . . . . .	363	1	—	—	—
A reporter	161 971	151			64 925

(<sup>1</sup>) D'après la statistique du printemps 1952.

PAYS	Suisse établis ( <sup>1</sup> )	Nombre des oeuvres	Secours accordés		Subventions cantonales et fédérales accordées en 1952
			Monnaie	Montant	
Report	161 971	151		fr.	fr.
Irak . . . . .	22	1	Din. ir.	—	—
Iran . . . . .	105	1	Rls.	23.460	—
Japon . . . . .	170	1	—	—	—
Philippines . . . . .	294	1	—	—	—
<i>IV. Afrique</i>					
Egypte . . . . .	1 250	2	£ E.	1 039.—	—
Union Sud-africaine . . . . .	1 449	2	£ S. A.	50	—
Tanger . . . . .	198	1	Frs. fr.	76 760	200
<i>V. Australie et Nouvelle-Zélande</i>					
<i>Australie et Nouvelle-Zélande</i> . . . . .	1 394	2	£ austr.	10. 0. 0.	—
	525	1	£ N. Z.	126. 0. 0.	—
<i>VI. Diverses</i> . . . . .					
	585	5	—	—	1 000
Total	167 963	168			66 125

(<sup>1</sup>) D'après la statistique du printemps 1952.

9800

## Mouvement diplomatique à Berne

du 12 au 31 janvier 1953

*Egypte* : M. Saleh A. *Mahmoud*, deuxième secrétaire, est arrivé à Berne et a pris possession de ses fonctions.

M. Adel *Hassib*, troisième secrétaire, appelé à remplir d'autres fonctions, ne fait plus partie de cette mission et a quitté la Suisse.

*Equateur* : M. Bolivar *Paredes-Zarama*, chargé d'affaires, appelé à un autre poste, a quitté la Suisse.

*Grande-Bretagne* : M. Henry James *Bowe*, troisième secrétaire commercial, appelé à remplir d'autres fonctions, ne fait plus partie de cette mission et quittera la Suisse prochainement.

*Hongrie* : M. Paul *Rácz*, deuxième secrétaire, appelé à remplir d'autres fonctions, ne fait plus partie de cette mission.

*Liban* : M. Toufic *Chatila*, attaché, est arrivé à Berne et a pris possession de son poste.

*Uruguay* : M<sup>lle</sup> Elfriede *Seeling*, attaché, est arrivée à Berne et a pris possession de ses fonctions.

9608

## Citations

Le grand juge du tribunal militaire de division 2 A :

A vous :

1. *Quillerat Victor*, fils de Félix et d'Hélène née Tosalli, né le 18 août 1929 à Couvet, originaire d'Epiqueuz (Berne), facteur postal, actuellement à la légion étrangère, car., cp. car. III/2;
2. *Mezenen Robert-Samuel*, fils de Heinrich et de Jenny von Siebenthal, né le 14 mai 1917 à Morges, originaire de Gessenay, maçon, actuellement à la légion étrangère, sap., cp. ld. sap. IV/2;
3. *Lehmann Samuel*, fils de Jean et de Berthe-Marguerite Falcy, né le 5 avril 1929 à Vallorbe, originaire de Saint-Ours (Fribourg), ouvrier horloger, actuellement à la légion étrangère, cpl cuis., cp. EM rgt cycl. 4;
4. *Defferrard Louis*, fils de Pierre-Emile et de Marie Daflon, né le 13 décembre 1927 à Fribourg, originaire de Farvagny-le-Grand (Fribourg), garçon de maison, actuellement à la légion étrangère, fus., cp. fus. 1/20;  
vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2 A à Neuchâtel, Château, salle du tribunal cantonal, le jeudi 12 février 1953 à 1700, comme prévenus d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission et de service militaire étranger.
5. *Cuenin Louis-Théodule*, fils de Faustin et de Marie Aubry, né le 12 août 1913, à Montfaucon, originaire d'Epiqueuz (Berne), boulanger, sans domicile connu, fus., cp. fus. II/233,  
vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2 A à Neuchâtel, Château, salle du tribunal cantonal, le vendredi 13 février 1953 à 1200, comme prévenu d'inobservation de prescriptions de service et d'insoumission.
6. *Nussbaumer Charles*, fils de Christian, né en 1907, originaire de Lüterkofen (Soleure), chauffeur, sans domicile connu, fus., cp. fus. I/226;

7. *Kléber Thadée*, fils de Thadée et de Marie-Constantine-Fomina née Tpieczanko, né le 5 décembre 1912 à Penza (Russie), originaire de Cernier (Neuchâtel), mécanicien, actuellement sans domicile connu, cpl, cp. fus. II/227;
8. *Jeannet Maurice-Albert*, fils d'Albert et de Lucie-Adèle, née Perret, né le 31 octobre 1915 à La Chaux-de-Fonds, originaire des Verrières et de la Côte-aux-Fées (Neuchâtel), voyageur de commerce, sans domicile connu, app., cp. fus. III/20,

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2A à Neuchâtel, Château, salle du tribunal cantonal, le vendredi 13 février 1953 à 1200, comme prévenus d'insoumission.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

Lausanne, le 29 janvier 1953.

Tribunal militaire de division 2A:

*le grand juge,*

Lieutenant-colonel DURUZ

9808

## Citations

Le grand juge du tribunal militaire de division 1:

A vous:

1. *Berger Alfred*, fils de Jules-Emile et de Charlotte-Rose Liardon, né le 28 janvier 1930 à Lutry (Vaud), originaire d'Eclépens (Vaud), fromager-maçon, précédemment domicilié à Péry (Berne); fus., cp. fus. III/3;
  2. *Piller Joseph-Meinrad*, fils de Joseph et d'Albertine Ruffieux, né le 16 février 1897 à Oberschrot (Fribourg), maçon, précédemment domicilié à Nyon; sdt, cp. mun. III/2;
  3. *Neuffer Daniel*, fils d'Edouard et d'Emilie Kommers, né le 21 juin 1928 à Prague, originaire de Montherod (Vaud), employé de commerce, précédemment domicilié à Bienne; app. radio, btr. EM ob. ld. 71;
  4. *Thierstein Pierre-Ernest*, fils d'Ernest-Gottfried et de Louise Friedli, né le 26 mars 1932 à Vallorbe (Vaud), originaire de Bowil (Berne), maçon, précédemment domicilié à Genève, conscrit;
  5. *Morel Jean-Pierre*, fils d'Edouard et de Germaine Born, né le 13 juin 1925 à Bienne, originaire de Colombier (Neuchâtel), monteur téléphone, précédemment domicilié à Genève; pi., cp. tg. 21;
- tous actuellement sans domicile connu,



vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 1, à Genève, Hôtel de ville, salle de l'Alabama, le jeudi 26 février 1953 à 0915 comme prévenus d'insoumission.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

Lausanne, le 3 février 1953.

Tribunal militaire de division 1:

*le grand juge,*

Colonel Pierre LOEW

9608

## Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

### ASSURANCE-MALADIE

L'office fédéral des assurances sociales vient de faire paraître dans les statistiques de la Suisse (235<sup>e</sup> fascicule, série Pa 3 1951) une étude sur l'assurance-maladie.

Ce fascicule fait suite à celui qui portait le titre: « Caisses-maladie suisses et caisses d'assurance contre la tuberculose 1938 à 1943 », et rencontrera certainement le même accueil favorable. On peut se le procurer auprès du *bureau fédéral des imprimés et du matériel à Berne*; il a pour titre:

#### Caisses-maladie suisses

et

#### Caisses d'assurance contre la tuberculose

#### 1944 à 1948

*Contenu*: Principes et méthode appliquée — Statistique administrative — Statistique de la morbidité — Statistique des frais médico-pharmaceutiques — Statistique des accouchements — Statistique de l'assurance-tuberculose.

Le fascicule, imprimé en format normal A 4, contient un texte en allemand et en français, 69 tableaux et un appendice de 18 graphiques.

*Prix*: 8 francs.

9161

Office fédéral des assurances sociales